

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

PROCES-VERBAL

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de la commune de Montmurat, sous la présidence de Monsieur Gilbert DOMERGUE.

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Présents : Mesdames FAU-RATTIER Sylvie, IMBERT Valérie, MASCOU Armelle, Messieurs BOUTARIC Bernard, CAHORS Denis, COUTTIN Pierre, LATAPIE Michel, LAVAURS Sébastien, LEVEAU Daniel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de onze membres.

Absente excusée : Mme Sandrine TEISSEBRE

Secrétaire de séance : Sylvie FAU-RATTIER

Ordre du jour :

- 1- Approbation du Procès-verbal de la séance du 12 juin 2020
- 2- Elections des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales
- 3- Gestion des déchets : vidéosurveillance
- 4- Bâtiments communaux : salle de bain gîte, frigo salle polyvalente
- 5- Environnement : Formation « Ambroisie »
- 6- Hameau de Rozier : date de réunion CAUE - CIT
- 7- Eglise Ste Marie : programmation d'une réunion avec Architectes
- 8- Questions diverses

Adoption du Procès-verbal du 12 juin 2020

Après lecture par Madame Valérie IMBERT, le procès-verbal de la séance du 12 juin 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Elections des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales

- **M. Gilbert DOMERGUE** est élu délégué titulaire au 1^{er} tour à la majorité absolue avec 8 voix.
- Sont élus à la majorité absolue au 1^{er} tour comme délégués suppléants : **M. Michel LATAPIE** avec neuf voix, **M. Bernard BOUTARIC** avec neuf voix et **Mme Sylvie FAU-RATTIER** avec neuf voix.

Gestion des déchets : vidéosurveillance

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'installer une caméra piège au point de collecte des déchets de Salièges. Une note explicative sera par ailleurs adressée aux administrés afin de leur expliquer la situation, rappeler les consignes de tri ainsi que la loi.

Bâtiments communaux

Le conseil municipal décide de procéder à la réparation du réfrigérateur de la cuisine de la salle polyvalente dont la porte ne ferme plus et au changement du mobilier des salles de bains des gîtes. Pour ce faire le conseil décide que les gîtes ne seront pas louables du 15 novembre au 15 décembre 2020.

Environnement : formation « Ambroisie »

Le conseil municipal décide de sensibiliser Messieurs SERRES et CARRIE en charge des espaces verts d'informer le conseil et de détruire les pieds d'ambroisie s'ils venaient à en repérer sur la commune.

Hameau de Rozier

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer la date de la réunion de présentation du projet par les membres du comité de pilotage (CAUE, CIT, maître d'œuvre...) au lundi 27 juillet 2020 à 18h. Seront également invités des professionnels de la construction. Un repas sous forme de plateaux sera ensuite proposé.

Eglise Sainte Marie

Le conseil décide de reporter la rencontre avec les architectes en charge de l'étude pour la restauration de l'église Ste Marie au mois de septembre.

Questions diverses

Le conseil décide de recontacter la famille GAILLARD afin de les informer que le terrain situé sur le plateau est en friche et qu'il convient, compte tenu de la sécheresse de le faire entretenir rapidement. La proposition d'achat restée sans réponse sera réitérée.

Dans le cadre du programme d'adressage, le conseil décide de demander l'assistance à l'agence Cantal Ingénierie et Territoire.

Revenant sur le problème des aboiements de chiens la nuit, il a été décidé de faire le point sur la législation en vigueur notamment sur la distance entre les habitations, les chenils et les élevages.

Le conseil décide à l'unanimité d'entreprendre des démarches afin de réhabiliter les toilettes publiques sur la place du village.

La séance est levée à 20h00.

Gilbert DOMERGUE

Michel LATAPIE

Bernard BOUTARIC

Sylvie FAU-RATTIER

Valérie IMBERT

Armelle MASCOU

Denis CAHORS

Pierre COUTTIN

Sébastien LAVAURS

Daniel LEVEAU